## SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss 75703 PARIS Cedex 13

■ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr

## Les brèves de la CFTC-Douanes - Octobre 2021

## Petits mensonges entre amis

On dirait presque un divertissement télévisé, et ce serait drôle si ce n'était pas navrant. Le jeu de dupes auquel nous assistons depuis quelques mois, dans le cadre de l'accompagnement social du transfert des fiscalités douanières vers la DGFiP, prend des proportions incongrues, tandis que le dialogue social revêt l'aspect d'un théâtre de guignols.

Qui ment à qui ? On ne sait plus à qui se fier. Au printemps 2021, s'amorce l'élaboration d'un protocole d'accompagnement social, entre administrations et syndicats, et tout le monde met gentiment la main à la pâte, on en a connu d'autres. La réforme est d'ampleur et concerne directement ou indirectement plusieurs centaines de douaniers, voire l'existence même de la Douane.

Pour les organisations syndicales, il va de soi qu'une telle réforme ne saurait s'entendre sans une mesure indemnitaire forte pour l'ensemble des douaniers, qui, se trouvant une nouvelle fois étrillés, laminés dans leurs missions, ne l'ont franchement pas volée. L'administration n'y semble pas hostile (mensonge).

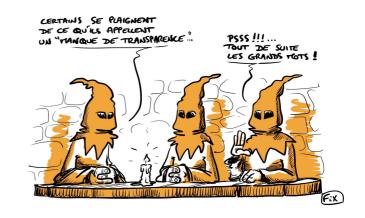
En début d'été, on patine un peu, l'accord n'est toujours pas trouvé et surtout la mesure indemnitaire n'est pas fixée. Notre Ministre, qui ne tarit pas d'éloges fleuris sur le rôle crucial et les capacités d'adaptation de la Douane (mensonge), renvoie la discussion indemnitaire à l'automne (mensonge). Qu'à cela ne tienne, avec ou sans signature, la DG des Douanes décide d'appliquer le protocole incomplet et non signé, en plein cœur de l'été, et d'entamer les procédures de reclassement. Après tout, une signature de plus ou de moins ! Ça n'engage que ceux qui savent encore tenir un stylo ! Et d'annoncer à cor et à cri que le protocole, dans sa partie accompagnement, a été validé par les syndicats (mensonge).

Les premières mesures de reclassement se mettent donc en place pendant l'été, de manière chaotique, auprès d'agents peu ou mal informés, tout surpris de devoir sans préavis chercher à se recaser ailleurs illico presto. Le protocole est plus ou moins respecté, qu'importe, il est inabouti de toute façon et n'a que la valeur qu'on veut bien lui accorder. Le principal étant de parvenir, d'une manière ou d'une autre, à bouter les douaniers fiscalistes hors de leur poste.

Et fin septembre, lors d'un groupe de travail pompeusement intitulé « reprise des négociations », se dévoile le pot aux roses : la mesure indemnitaire générale n'est plus d'actualité, le Ministre a d'autres chats budgétaires à fouetter, on verra ça plus tard, un jour, peut-être, ou pas. À qui a-t-il menti, aux syndicats, à la DG, aux douaniers ? À lui-même ?

Pendant ce temps, à la DGFiP, le DG (que nous avons bien connu en d'autres temps) sort généreusement le chéquier pour 10 millions d'euros, petite gratification à l'usage de ses agents méritants. Les douaniers, quant à eux n'ont que leurs yeux pour pleurer.

De qui se moque-t-on?



CFTC-Douanes: sur un autre ton.